

Il ajoute que «les médecins sont surchargés, que les soins s'en ressentent». Nous le savons, ils l'ont toujours été et ils le seront toujours.

Je crois que le projet de loi sera justement un stimulant non seulement pour le gouvernement mais pour les organismes concernés pour essayer d'aider la profession médicale à prendre l'expansion nécessaire pour répondre à tous les besoins. Quand on commence par créer un besoin, on a certainement plus de chance d'être ensuite obligés de trouver les moyens de pourvoir à ce besoin.

A mon avis, ce que le savant professeur juge comme étant une objection majeure va plutôt être un stimulant vers la perfection, le développement et l'expansion de la profession médicale.

Il ajoute que le patient deviendra un numéro anonyme. Cela est possible dans les systèmes socialisés à outrance, et c'est dangereux. Mais, puisqu'un article du projet permet à tous les patients de choisir leur médecin, ils pourront donc continuer à se faire soigner par leur médecin de famille, et ce n'est pas probable que les médecins de famille en viennent à considérer leur patient comme un numéro anonyme, du moins tant et aussi longtemps qu'on conservera cette liberté du choix de médecin. Il ajoute, en invoquant l'expérience de la Grande-Bretagne, que «le coût des services en Grande-Bretagne a été accru de 500 p. 100».

J'ai lu, à ce sujet, quelques autres mémoires qui contredisent ces chiffres considérablement et qui expliquent que s'il y a eu une augmentation du coût, et il y en a eu une, c'est vrai, par ailleurs la santé générale en a bénéficié parce qu'il y avait avant cela trop de gens qui ne se faisaient pas soigner convenablement ou qui ne faisaient pas ce qu'on appelle de la médecine préventive, ce qui est infiniment mieux que de la médecine curative pure et simple. Il ajoute que «la recherche médicale et chirurgicale sera forcément détériorée à cause de ces systèmes d'assurance-santé».

Je trouve qu'il y a ici un illogisme considérable. Il se base sur l'expérience de la Grande-Bretagne, mais il nous dit tout de suite après que la Grande-Bretagne prépare assez de médecins qu'elle va pouvoir en fournir à peu près à tous les pays du monde. Donc, le système d'assurance-santé n'a certainement pas diminué la formation des médecins en Grande-Bretagne.

Il ajoute aussi que la Grande-Bretagne perd 10 p. 100 de ses effectifs médicaux et il dit que c'est à cause de ce projet. Je crois plutôt, si c'est vrai, que c'est parce que le projet a été mal conçu. Et je trouve dans le nôtre, même si je n'ai pas le temps de dissenter là-dessus, certains points qui sont nettement supérieurs au système en vigueur en Grande-Bretagne actuellement. Il ajoute, le bon docteur, que

[M. Mongrain.]

les États-Unis, eux, n'ont pas encore ce programme d'assurance-santé. Mais il y trouve une raison et je vous la lis textuellement, monsieur le président:

● (5.20 p.m.)

[Traduction]

...parce que l'*American Medical Association* a des convictions si profondément enracinées et une attitude tellement immuable.

[Français]

Il voit, comme empêchement, l'opposition de cette puissante association américaine: l'Association médicale américaine. Cela n'est pas convaincant pour un profane comme moi, bien sûr.

Il ajoute, ensuite, que nous manquons de médecins, et que les nôtres s'en vont aux États-Unis. Il y a peut-être une autre raison que l'assurance-santé à cela, c'est peut-être parce que les honoraires sont meilleurs là-bas. J'ai le témoignage de certains médecins qui me disent que dans les provinces où l'on paye une partie des honoraires, on est bien heureux du traitement qu'on retire depuis ce temps-là. Alors, je vois là un argument en faveur du projet. Et il continue toujours dans cette veine avec plusieurs arguments disparates.

Monsieur le président, ce qui doit inspirer le gouvernement, à mon point de vue, c'est bien plutôt ce qu'en pense le grand public, qui a besoin de pourvoir à sa santé, quoiqu'en pensent certains médecins qui, eux, verraient un désavantage personnel. Et je ne crois pas d'ailleurs que le professeur Wilcox parle au nom de toute la profession médicale, parce que j'ai eu l'occasion de rencontrer moi-même un assez grand nombre de médecins de ma circonscription et de ma province, et je dois dire que 9 sur 10 seraient satisfaits d'un programme du genre, même s'ils sont prêts à proposer quelques amendements dans le genre de ce que l'opposition a suggéré. Et le docteur conclut toute son argumentation pour prouver que l'assurance-santé serait une catastrophe nationale,—c'est le mot qu'il emploie,—une calamité nationale. Permettez-moi de lire textuellement le paragraphe dans la langue dans laquelle il l'a conçu:

[Traduction]

On ne saurait assez insister sur le fait que le problème véritable du Canada en matière de services médicaux, c'est la pénurie de médecins et l'exode de ces derniers vers les États-Unis. Je le répète, je suis convaincu que le régime d'assurance frais médicaux, ou les craintes qu'il suscite, sont un des facteurs primordiaux de cet exode. Même si l'on refusait de l'admettre et si l'on niait les témoignages rapportés ici, il est clair que ce régime, loin d'apporter un remède à cet exode ou d'améliorer notre situation, ne ferait qu'empirer les choses. Le régime d'assurance frais médicaux ou la simple perspective de son implantation met en danger le maintien de services de santé et de soins médicaux essentiels au Canada.